



Aux Responsables de Couleur en hôtel

Votre mission

Vous avez été choisi...

Vous avez été choisi pour être Responsable de Couleur en hôtel, c'est-à-dire que vous aurez la charge de diriger des Hospitaliers pour assurer en toute sécurité la surveillance, les soins, l'hébergement confortable et les déplacements d'un groupe de personnes malades qui vont séjourner en hôtel à Lourdes.

Merci d'avoir accepté cette mission !

Vous aurez en charge une petite équipe d'hospitaliers qui vous aideront dans cette tâche.

Dates à retenir

~> Votre présence est vivement souhaitée :

- à la **réunion des responsables**,
- à la **journée de lancement du pèlerinage**.

~> Une invitation indiquant la date et le lieu vous parviendra.

~> Vous pouvez aussi consulter le site web

~> <http://www.hospitalite-yvelines.org> à l'onglet Actualités

Objet de ce document

Ce document décrit les spécificités qui découlent de l'hébergement particulier des personnes malades en hôtel.

Il ne reprend pas les consignes générales du document destiné aux responsables de Couleur : consultez-le.



Les tâches spécifiques du responsable de Couleur en hôtel

Votre rôle

Votre rôle consiste à vérifier que ces personnes malades ont bien tout ce dont elles ont besoin, du lever au coucher.

Quelques jours avant l'arrivée...

- Une dizaine de jours avant l'arrivée, prendre contact avec l'hôtelier pour connaître les numéros de chambres attribuées aux personnes malades, de façon à les mettre dans celles qui ont des sanitaires adaptés.
-

Au quotidien

- Réveil et aide au lever et au coucher, avec la collaboration des hospitaliers ;
 - Accueil à la salle à manger et installation aux repas, avec les hospitaliers ;
 - Organisation des transports au point de rendez-vous et pour le retour ;
-

Coordination

- Participer à la réunion des responsables chaque soir ; transmettre les consignes à l'équipe.
 - S'assurer que tout va bien au sein de votre équipe, afin de pouvoir remédier rapidement à des dysfonctionnements.
 - S'assurer de connaître l'emplacement des services d'urgence dans les sanctuaires, en cas d'impossibilité de joindre un médecin de l'Hospitalité.
-

Matériel

Vérifiez l'état des fauteuils mis à votre disposition et, en cas de problème, contacter le responsable des fauteuils prêtés (*coordonnées dans le livret de l'Hospitalité*).

Clés des chambres

Vous devrez vous assurer d'avoir la **possibilité de pénétrer rapidement dans la chambre** en cas de problème, en demandant un « passe » à l'accueil de l'hôtel. Vous laisserez le n° de votre mobile bien visible, ainsi que le n° de téléphone de la réception de l'hôtel.



Repos des personnes malades

Laisser un temps de repos aux personnes malades pendant la journée, si besoin.
Dans ce cas, organiser la surveillance appropriée.

Sorties en ville

Ne jamais laisser les personnes malades sortir seules en ville, cela engagerait la responsabilité de l'Hospitalité.

Ménage des chambres

Le ménage des chambres et la réfection des lits n'est pas à votre charge.
Veiller simplement à un rangement minimum de chaque chambre.

Lien avec l'hôtel

La réception de l'hôtel doit avoir en permanence votre numéro de téléphone, en cas de besoin

Lien avec autres responsables

- En cas de situations inattendues, prévenir la responsable des « personnes malades en Hôtel », (*coordonnées dans le livret de l'Hospitalité*).
 - S'il s'agit d'un manque de brancardier, prévenir Jean-Louis Glorian (*coordonnées, idem*).
-

Infirmière

S'il y avait besoin d'une infirmière pour la distribution des médicaments, en aviser le médecin responsable du secteur qui y pourvoira.

Accompagnement spirituel

C'est à vous d'organiser la prière des malades et des hospitaliers en collaboration avec l'Aumônier de votre Couleur, au moment qui vous semble le mieux.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre dévouement.

Jean-Louis GLORIAN, *Président de l'Hospitalité* et

Albertine CHABOT, *Vice-Présidente*

☞ *Afin d'améliorer le service, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.*